



**DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE**  
**CANTON DE COMBOURG**  
**COMMUNE DE LONGAULNAY**

---

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 03 MAI 2017 à 20 H 00**

---

L'an deux mil dix-sept, le trois mai, le Conseil Municipal de la commune de LONGAULNAY s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur David BUISSET, Maire.

**Présents :** M. BUISSET David, M DEFFAINS Mickaël, Mme BRANDILY Geneviève, Mme PEUVREL Mireille, M ROUAULT Dominique, M ROZET Claude, M ROUILLE David, M MAHE Olivier, Mme DUFOUIL Christiane, M BOUGARD Frédéric, Mme VAUQUENU Mélanie, Mme GROSSET Christèle, M LEFAUCHEUR Guy, Mme GROSSET Audrey.

**Absent excusé :** M. Alain RENAULT

---

Monsieur le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal.

Monsieur ROZET Claude a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

---

Approbation du procès-verbal de la séance du 27 mars 2017 à l'unanimité.

#### **Délibération n°22/2017.**

##### **OBJET : ACQUISITION D'UN GYROBROYEUR.**

Monsieur le Maire informe les Membres du Conseil Municipal de la nécessité d'acquérir un gyrobroyeur pour le tracteur communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- ACCEPTE le devis présenté par l'entreprise M.P.S. (Motoculture Pièces Services) pour un montant de 1 166.67 €.
- DECIDE qu'une demande de fonds de concours pour les aides aux petites communes sera réalisée auprès de la Communauté de Communes de la Bretagne Romantique.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les documents qui relatent de cette affaire.

#### **Délibération n°23/2017.**

##### **OBJET : ACQUISITION D'ILLUMINATIONS.**

Monsieur le Maire informe les Membres du Conseil Municipal de la nécessité d'acquérir des illuminations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- ACCEPTE le devis présenté par l'entreprise Decolum pour un montant de 993.79 €.
- DECIDE qu'une demande de fonds de concours pour les aides aux petites communes sera réalisée auprès de la Communauté de Communes de la Bretagne Romantique.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les documents qui relatent de cette affaire.

#### **Délibération n°24/2017.**

##### **OBJET : DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR L'EXERCICE 2017.**

Monsieur le Maire informe les Membres du Conseil Municipal de deux demandes de subventions reçues par l'association Irodouer Tennis et l'association Communale de Chasse de Longaulnay.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Décide d'octroyer les sommes de 60 € à l'association Irodouer Tennis et 50.57 € à L'association communale de Chasse.

#### **Délibération n°25/2017.**

##### **OBJET : ACQUISITION DE DEUX TABLES DE PIQUE-NIQUE.**

Monsieur le Maire informe les Membres du Conseil Municipal de la nécessité d'acquérir des tables de pique-nique

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- ACCEPTE le devis présenté par l'entreprise Point-Vert de Tinténiac pour un montant de 292.50 € H.T.
- DECIDE qu'une demande de fonds de concours pour les aides aux petites communes sera réalisée auprès de la Communauté de Communes de la Bretagne Romantique.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les documents qui relatent de cette affaire.

**Délibération n°26/2017.**

**OBJET : ACQUISITION DE TROIS BANCS.**

Monsieur le Maire informe les Membres du Conseil Municipal de la nécessité d'acquérir trois bancs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- ACCEPTE le devis présenté par l'entreprise Adequat pour un montant de 469 € H.T.
- DECIDE qu'une demande de fonds de concours pour les aides aux petites communes sera réalisée auprès de la Communauté de Communes de la Bretagne Romantique.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les documents qui relatent de cette affaire.

La séance est levée à 22 h35.

D. BUISSET	D. ROUAULT	M. DEFFAINS	O. MAHE
G. BRANDILY	F. BOUGARD	M. PEUVREL	C. GROSSET
C. ROZET	M. VAUQUENU	A. GROSSET	D. ROUILLE
C. DUFOUIL	G. LEFAUCHEUR		

Date d'affichage : 7 juin 2017.

Pour extrait conforme,  
Le registre dûment signé.

Le Maire,  
David BUISSET